



BAYON

Infos



Actus Municipales

Délibérations municipales
Investissements 2017
Apéritif dansant à la Résidence
Saint Charles

Education

L'école Dolto au jardin
Activités de la Providence
Les parents d'élèves de la
Providence

Culture et Festivités

Ecole de Musique
Straelen à Bayon
L'été des jeunes
Fête Nationale
La Saison des Amis de l'Orgue

Social

Le plan canicule

Citoyenneté

Déchets sauvages
Entretien voirie

Actualités Sportives

Le Basket en fête
La fête du Tennis

L'Édito du Maire

A mi-mandat, j'ai jugé utile de faire un point sur ce qui a été réalisé par l'équipe municipale durant ces trois années écoulées, et de vous informer sur ce qui est programmé pour les deux années qui viennent.

Quand le mandat d'une équipe nouvelle succède à la précédente, il n'y a pas de passation des dossiers mais un apprentissage de ce qui est fait et de ce qu'il reste à faire à court terme pour terminer ce qui a été engagé par l'équipe qui nous a précédé.

Il faut aussi apprendre le fonctionnement de ce qui existe et - pour beaucoup de l'équipe - le mode de fonctionnement des institutions et organismes avec lesquelles la Commune est en lien permanent, qu'ils soient locaux, à l'échelle du territoire communautaire, du pays, du département, de la région ou à l'échelle nationale.

Il faut faire un état des lieux précis pour pouvoir insérer le programme qui vous a été présenté et qu'il est prévu de réaliser dans le temps du mandat en prenant en compte la capacité financière à court, moyen et long termes de la Commune.

Le fonctionnement d'une collectivité publique est régi par des règles précises qui entraîne pour les projets un temps d'instruction plus long que pour les organisations privées. Ce temps est prolongé lorsqu'il y a des subventions publiques car elles dépendent aussi d'organismes liés à des contraintes équivalentes.

Des mouvements de personnel (deux décès et deux départs en deux ans et demi) que l'on ne peut pas remplacer du jour au lendemain du fait des procédures n'ont pas facilité notre tâche. Cependant et dès le début du mandat, nous avons engagé les projets à moindre coût : sécurisation des piétons, de la circulation et du stationnement, amélioration des infrastructures du stade (extension des vestiaires et réfection des terrains de tennis), investissements pour être efficace dans la propreté de la ville, création du comité des fêtes, restructuration du site web, remplacement d'outils informatiques à bout de souffle, organisation des nouvelles activités périscolaires...).

Pendant cette première partie de notre mandat, nous avons aussi réalisé des investissements non prévus mais nécessaires (dans le cimetière pour récupérer des emplacements et permettre les inhumations à venir, réfection du mur, acquisition de la propriété de la Poste, modification du chauffage de deux appartements...).

Les investissements plus lourds et qui nécessitent le plus de temps de préparation et le plus d'engagements financiers sont ou vont être lancés. Vous trouverez dans ce « Bayon Infos » un article consacré aux investissements lancés fin 2016 et en 2017, qui sont réalisés ou qui seront réalisés courant 2017 et 2018. Nous travaillons actuellement sur la suite des projets pour 2018, 2019 et 2020.

Bonnes vacances d'été !

Hôtel de Ville

15 rue de la Mairie - 54290 BAYON



Horaires d'accueil du public :

- ▶ du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-16h30
- ▶ le samedi : 9h-12h
- ▶ fermé les après-midis pendant les vacances scolaires

☎ 03 83 72 51 52 - Fax 03 83 72 50 20

Courriel : secretariat@mairie-bayon.fr

Site web : www.mairie-bayon.fr

L'Équipe Municipale



Maire : Jacques BAUDOIN

jacques.baudoin@mairie-bayon.fr



1^{er} Adjoint : Nicolas ANDRÉ

nicolas.andre@mairie-bayon.fr

Information et Communication
Gestion des salles et des équipements
Vie associative - Autorisation des manifestations



2^{ème} Adjointe : Martine BONNE

martine.bonne@mairie-bayon.fr

Affaires scolaires
Action sociale



3^{ème} Adjointe : Huguette VILLEGGER

huguette.villegger@mairie-bayon.fr

Tourisme et développement économique
Étangs - Camping



4^{ème} Adjoint : Didier PERRIN

didier.perrin@mairie-bayon.fr

Prévention Sécurité
Fêtes et animations municipales

Conseillers Municipaux :

Chantal BAILLY - Marie-Claire BERVARD

Stéphane BERVARD - Lydia FRANCOIS

Brigitte HENRY - Andrée NOIROT

Alain RAVAILLER - Maria RICHARD

Daniel WELTZHEIMER



Extraits des délibérations du Conseil Municipal

par Nicolas ANDRÉ, Lucas MORAND

SÉANCE DU 10 AVRIL 2017

14 conseillers présents sur 15

(M. Thomas RAULIN ayant présenté sa démission).
Absente excusée : Mme Chantal BAILLY (procuration à M. Philippe PAUCHARD).

BUDGET GÉNÉRAL PRIMITIF DE LA COMMUNE

M. le Maire propose au Conseil Municipal de voter le budget général primitif 2017 suivant :

Investissement	Dépenses : 1 018 500,00 €
	Recettes : 1 474 709,10 €
Fonctionnement	Dépenses : 1 093 915,00 €
	Recettes : 1 846 254,61 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce budget à la majorité : 12 voix pour, 2 voix contre (Chantal BAILLY, Philippe PAUCHARD), 1 abstention (Daniel WELTZHEIMER).

AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DES ÉTANGS

M. le Maire présente les deux projets d'aménagement de l'entrée des étangs communaux de la Sausaie. Le Conseil Municipal décide de mixer les deux projets. Une barrière en bois sera implantée tout le long de l'entrée des étangs de façon à sauvegarder la portion végétale qui se trouve à proximité de l'eau. Il n'y aura pas de matérialisation d'emplacements pour garer les voitures. Il n'y aura pas de fossé séparant les graviers de l'herbe à l'entrée des étangs. Des arbres seront plantés pour apporter de la verdure et de l'ombre en été. Le budget de cet investissement, estimé à 30 000 € HT, est prévu au budget 2017. Délibération adoptée à la majorité : 14 voix pour, 1 voix contre (Huguette VILLEGGER).

FORFAIT PÉDAGOGIQUE 2017 POUR LA CAISSE DES ÉCOLES

Vu la délibération n°2017-01 de la Caisse des Écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal Dolto, fixant la participation des communes à hauteur de 87 € par enfant dans le cadre du forfait pédagogique, considérant l'inscription de 102 élèves scolarisés à l'école Dolto habitant Bayon, M. le Maire propose au Conseil Municipal de verser la somme de 8 874 € à la Caisse des Écoles pour 2017. Délibération adoptée à l'unanimité.



Salle de réunion
du Conseil Municipal

SÉANCE DU 15 MAI 2017

11 conseillers présents sur 14

(M. Philippe PAUCHARD ayant présenté sa démission). Absentes excusées : Mme Chantal BAILLY, Mme Martine BONNE (procuration à Mme Maria RICHARD), Mme Brigitte HENRY.

ACTUALISATIONS DIVERSES (unanimité)

Nombre d'Adjoint au Maire : considérant la démission d'un Adjoint au Maire, le Conseil Municipal décide de supprimer un poste, ce qui ramène le nombre d'Adjoints à quatre.

Commission d'appel d'offres (CAO) : considérant la démission de deux membres titulaires, le Conseil Municipal prend acte de la nouvelle composition de la CAO comme suit. Membres titulaires : M. Jacques BAUDOIN, Maire, président de droit, M. Stéphane BERVARD, Mme Andrée NOIROT, M. Didier PERRIN.

Syndicat intercommunal des eaux et de l'assainissement Bayon-Virecourt : considérant la démission de deux délégués, le Conseil Municipal désigne de nouveaux délégués titulaires : M. Didier PERRIN, Mme Huguette VILLEGGER, M. Daniel WELTZHEIMER.

Syndicat départemental d'assainissement autonome : considérant la démission d'un délégué, le Conseil Municipal désigne un nouveau délégué titulaire : M. Alain RAVAILLER.

SUBVENTIONS 2017 AUX ASSOCIATIONS

M. Nicolas ANDRÉ propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention aux associations ayant satisfait aux critères de présentation de leur dossier, après examen des demandes par la Commission Vie associative. MM. RAVAILLER et WELTZHEIMER s'étant retirés au moment du vote en leur qualité de présidents d'association, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

Comité des fêtes (convention d'objectifs Foire de printemps, Fête nationale, Saint-Nicolas) : 7000 € ; AJCB (Judo) : 1206 € ; ANB (Natation) : 700 € ; AOPB (Orgue et patrimoine église) : 100 € ; ASCB (Handball) : 630 € ; Baïo Loisirs : 100 € ; Club-détente du Bayonnais : 378 € ; Comité de Jumelage Bayon-Straelen : 400 € ; ESBR (Football) : 1404 € ; GV Minisport : 200 € ; K-Danse et Gym-Tonic : 1116 € ; Pétanque club : 100 € ; SMBB (Basket) : 468 € ; Souvenir Français du Bayonnais : 100 € ; TCB (Tennis) : 520 €. Le blason de la Commune devra figurer sur tout support de communication des activités proposées par les associations bénéficiaires, à titre de partenaire. Délibération adoptée à l'unanimité.



Prévisions de réalisation des investissements 2017

par Jacques BAUDOIN

Détail des investissements	Décision prise en	Début des travaux	Fin prévisionnelle
Amélioration de l'éclairage public	2016	1 ^{er} trimestre 2017	Avril 2017 (réalisé)
3 portes d'entrée du groupe scolaire Dolto et visiophones	2017	4 ^{ème} trimestre 2017	Novembre 2017
Aménagement de la future mairie (à la Poste)	2017	4 ^{ème} trimestre 2017	Janvier 2018
Aménagement de l'entrée des étangs de la Saussaie	2017	Novembre 2017	Novembre 2017
Réfection complète du terrain annexe de football	2017	4 ^{ème} trimestre 2017	Décembre 2017
Intérieur des vestiaires du stade	2017	Octobre 2017	Décembre 2017
Clôture de la zone des vestiaires du stade	2017	Octobre 2017	Novembre 2017
Aire de jeux phase 1 (city-stade)	2017	Octobre 2017	Décembre 2017
Aire de jeux phase 2 (*) (pour les 3-6 ans)	2017	Octobre 2019	Fin 2019
Parking rue de Straelen	2017	Septembre 2017	Octobre 2017
Étude pour l'aménagement de la place devant le Centre culturel	2017	4 ^{ème} trimestre 2017	
Remplacement des serrures par des fermetures électroniques	2017	2017	Janvier 2018

L'ensemble de ces travaux représentent des investissements à hauteur de 788 400 € TTC.

(*) L'aire de jeux prévue en phase 2 est décalée en raison des travaux de restructuration de la demi-pension du Collège car l'accès du chantier (pour des raisons de sécurisation maximale de la zone des écoles) se fera par le Clos de Maizerai et risque d'empiéter sur la zone prévue pour la réalisation de l'aire de jeux.

Dans le prochain « Bayon Infos », nous vous donnerons le détail de l'organisation de la circulation sur l'ensemble du secteur ; le démarrage des travaux du Collège est prévu pour la fin d'année 2017.



Extraits du registre de l'État-Civil

par Nicolas DOLT

Naissances

BAGUETTE Antonin	04/04/2017
MARIN SCHMITT Evan	26/04/2017
MARIN Louis	20/05/2017
WEISER RAILLE Luke	29/05/2017

Mariage

PANSIOT Vincent et LÉONARD Morgane 13/05/2017

Décès

VALANCE Marcelle 29/03/2017

CHABOISSIER Georges	13/04/2017
PRUDHOMME Raymonde	22/04/2017
REMLÉ Marthe	26/04/2017
HOLWECK Gilberte	30/04/2017
THIRIET Monique	17/05/2017
ROUGEUX Thérèse	19/05/2017
LAURENT Sévérina	05/06/2017
MALENFERT Lucie	07/06/2017
VALENTIN Marie	08/06/2017
LUCCA Louise	20/06/2017
GILDISCH Arno	27/06/2017



Un apéritif et un repas tout en musique

par Didier PERRIN (photos : Nicolas ANDRÉ)

Ce samedi 3 juin, une partie de l'équipe municipale et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'est rendue à la résidence Saint-Charles pour offrir un apéritif musical aux résidents.

Cette nouvelle formule mise en place l'an dernier qui avait été couronnée de succès a permis de réunir 110 participants au restaurant et de faire profiter à ceux qui restent dans leurs étages d'un apéritif avant de prendre leur repas.

L'équipe d'animation de la résidence ainsi que des bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année auprès des résidents se sont investis pour offrir une décoration florale de très grande qualité aux convives qui ont su l'apprécier à sa juste valeur.



On pouvait constater dès 11h30 des bouchons de résidents dans les couloirs en effervescence pour retrouver l'animateur de cette journée, Patrick PERRIN, chargé du divertissement musical tout au long du repas par intermède entre les plats.



Une fois l'apéritif pris, le repas concocté par l'équipe de restauration a été servi aux résidents qui ont su apprécier la qualité des plats proposés.

Certains ne tenant pas en place se sont rendus au centre de la salle pour accompagner en dansant l'animateur avant d'entamer une chenille.



Encore un grand merci à tous les participants qui ont permis que cette journée soit un succès et bien entendu rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !



Halte aux déchets sauvages

par Lydia FRANCOIS (photo : Eddy GALLAIRE)

Voici ce que l'on peut retrouver, hélas, autour de nos étangs à Bayon. Nos agents communaux remplissent environ une camionnette par semaine de déchets déposés n'importe où.

A chaque fois une plainte est déposée, ce qui prend beaucoup de temps, qui pourrait servir à faire d'autres choses.

Pour information, un dépôt sauvage de déchets = une amende de 450 €.



L'entretien des espaces verts et de la voirie

par Lucas MORAND



Depuis le 1^{er} janvier 2017, il est interdit pour les communes de recourir à l'utilisation des produits phytosanitaires pour entretenir les espaces verts et la voirie. Rappelons que la notion de « voirie » n'inclut pas que la chaussée : elle inclut, en droit, les dépendances, c'est-à-dire les talus, accotements, fossés et les trottoirs. Cette mesure portée par la Ministre de l'Écologie de l'époque, Ségolène ROYAL, est une avancée pour limiter l'impact des pesticides dans nos communes et promouvoir une croissance verte.

Ce n'est donc pas par décision de la municipalité ou du fait du mauvais travail des agents communaux que la Commune semble « moins propre » depuis quelques mois. Cette constatation peut être faite dans toutes les communes de France, y compris dans les plus grandes comme Nancy.

Nous sommes face à un défi, comment avoir le même aspect de propreté de la voirie avec moins de « moyens d'actions » ?



Les outils de nos agents techniques sont la binette et le chalumeau, ce qui entraîne une augmentation du temps de travail pour la propreté de l'ordre de sept fois supérieur à l'année par rapport à l'année dernière.

Il est à noter que le travail au chalumeau ou à la binette ne peuvent s'effectuer contre les murs ou grillages en limite de propriété pour des raisons évidentes de sécurité. C'est malheureusement à ces endroits que les mauvaises herbes prolifèrent le plus.

Enfin, pour limiter les mauvaises herbes et l'aspect visuel que cela entraîne, la municipalité compte sur chacun et il est rappelé aux habitants que l'arrêté municipal n°2016-040 relatif à la salubrité et à la propreté de la Commune dispose qu'ils « sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes, devant leur propriété, depuis le mur de l'immeuble jusque, et y compris, le fil d'eau du caniveau. »



Les CE2-CM1 de l'école élémentaire Dolto

par Émilie SCHWARZ, enseignante

Le jeudi 18 mai, notre classe est allée au jardin pour la première fois de l'année.

Nous avons rencontré une dame bénévole qui a planté deux carrés du jardin pédagogique ; c'est très joli, il y a des fleurs.

Nous avons enlevé les mauvaises herbes de deux de nos carrés. Nous préparons la terre pour y planter des courges.



Nous avons planté un peu de graines, en ligne : des tournesols, des panais et des œillets d'Inde.

Nous avons très envie de voir quand ça aura grandi ! En plus, il pleut le vendredi : ça va aider nos petites plantes à pousser !



Le jeudi 1^{er} juin, Christian est venu nous faire visiter la déchetterie de Bayon.

Nous avons retenu beaucoup de choses :

- on n'a pas le droit de récupérer des choses à la déchetterie ;
- il vaut mieux donner ses vieux habits à un cousin et seulement après, quand on peut plus rien faire d'autre avec, les emmener à la déchetterie ;
- les gravats sont broyés pour être mis sous les routes ;
- il y a parfois du plastique dans le compost de la déchetterie et c'est des fois de la poussière ;
- il y a des déchets qui sont brûlés pour faire de l'électricité ;
- il y a des déchets qui peuvent être revendus (les métaux, les gravats...). Grâce à ça, on paie un peu la benne et le camion qui s'en occupe. Ça coûte alors moins cher que tous les déchets mélangés : pour ceux-là, c'est nous qui payons plus ;
- il y a une nouvelle benne pour des meubles ;
- il y a des déchets dangereux et c'est le gardien qui s'en occupe ;
- on a vu un bac avec des piles, comme pour notre concours.



On était un peu fatigué en rentrant mais c'était bien quand même !

(Merci à Christian GUZRANYI, ambassadeur du tri de la Communauté de Communes).

Les élèves de CE2-CM1.

Retrouvez toute l'actualité de l'école élémentaire Dolto sur son site web :

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-bassinsud/bayon-dolto>



Les nouvelles de l'école de la Providence

par Christine KIRCH, directrice, Hélène ANDRÉ, Isabelle JEHL, Damien PEULTIER, enseignants

Recyclons nos papiers

Les élèves de CE1-CE2 font une expérience avec Monsieur GUZRANYI (ambassadeur du tri à la Communauté de communes) : fabriquer du papier recyclé avec les papiers récoltés dans la classe. Découper le papier en petits morceaux, les mettre dans l'eau, mouliner ce mélange, étaler la pâte obtenue sur un tamis, laisser sécher et voilà une feuille de papier recyclé.



Classe de découverte dans les Vosges

Les élèves de CP, CE1 et CE2 sont partis à Clair Sapin dans les Vosges du 6 au 9 juin. Ils ont participé à des activités sur la thématique médiévale : découverte de la vie quotidienne, essai d'armures, démonstration de combats à cheval et à terre et création de blasons.



Sculptures-Totems (*) des CP-CE1, CM1 et CM2

Belle mise en valeur de nos sculptures-Totems à la Chapelle de l'école de Condé, à Nancy, avec l'inauguration très attendue de notre exposition le 13 mai. Félicités pour leur investissement, nos artistes fiers d'avoir participé à ce beau projet ! Quel talent !

(*) démarche artistique menée par 200 élèves du CP à la 6^{ème}, avec l'écriture de fables sur le thème de la fraternité et de la tolérance, et la réalisation d'une œuvre de taille !).



Au château de Vaux-le-Vicomte

Vendredi 9 juin, les élèves de CM1 et CM2 sont partis en TGV et en bus à Vaux-le-Vicomte. Ils ont visité le sublime château de Nicolas Fouquet. La vue sur les jardins à la française depuis la statue d'Hercule était magnifique. Quel voyage passionnant !





Les parents d'élèves de l'école de la Providence

par Caroline HOLLARD, membre de l'association

Comme tous les ans l'association des parents d'élèves (APEL) soutient le projet éco-école auquel participe l'école de la Providence. Cette année, le projet est la réduction des déchets.

L'association s'est donc doté de gobelets réutilisables qu'elle utilisera lors de ses manifestations

comme le marché de Noël, le loto et autres rencontres avec les parents.

Elle a aussi offert aux 6 classes de l'école des gobelets que les enfants pourront utiliser lors des anniversaires, de la semaine du goût, de la Saint-Nicolas, des galettes...



ACTUALITÉS SPORTIVES



C'est sous un soleil magnifique, que s'est déroulée la journée portes ouvertes organisée par le club dans le cadre de la Fête du Tennis de la Fédération Française, à laquelle le club participait pour la 3^{ème} année.

Le samedi 10 juin dès 14h, c'était bien la fête sur les courts entièrement rénovés du stade de la Moselle. De nombreux amateurs de tennis avaient fait le déplacement pour jouer en famille ou avec d'autres licenciés ou tout simplement s'entraîner pour les prochaines compétitions ; mais aussi pour découvrir le tennis : le club avait mis à disposition des raquettes et des balles.

Ce fut aussi l'occasion pour quelques parents de prendre des renseignements pour la prochaine saison de l'école de tennis.

Au moment du goûter offert par le club, c'est Marylou, jeune licenciée qui a tiré au sort les lots de la fédération pour les participants présents.

Pour jouer sur les courts de Bayon, il faut être adhérent au Tennis-Club de Bayon (TCB). A noter que le club propose un tarif été avec licence : 35 € pour les adultes et 25 € pour les enfants et adolescents jusqu'à 18 ans.

La fiche de pré-inscription pour la saison 2017/2018 à l'école de tennis est déjà prête et disponible chez Michèle SIMONIN :

03 83 72 57 34 ou tcbgestion@gmail.com

Tennis-Club de Bayon

par Michèle SIMONIN, présidente de l'association





Des fêtes peu à la fête !

par Laurent MARCHAL, Saint-Martin Basket Bayon

Hasard du calendrier, la traditionnelle fête du printemps de Bayon se tenait le lundi 1^{er} mai.

Un jour entouré en rouge dans les calendriers car le club de Basket de Bayon a pour habitude d'y fêter son sport et ses valeurs et d'y rassembler passionnés, licenciés ou non, familles et amis.

Malheureusement la météo capricieuse a contraint tout ce petit monde à migrer vers le gymnase plutôt que de profiter des installations du stade. Qu'à cela ne tienne, la fête fut au rendez-vous avec du spectacle, du beau jeu et des rires.

Au programme, animations et jeux pour les enfants, concours de shoot et on saluera la très jolie prestation de ces dames avec un match exhibition qui a peut être fait naître, on l'espère, une envie commune de créer une équipe féminine.

Repas, grillades dans ce cadre convivial ont encore une fois fait de ce moment une réussite malgré une petite déception quant à l'engagement et la participation des familles de nos jeunes licenciés.

L'association ne vit que par l'investissement de bénévoles passionnés, que nous remercions au passage, par ses membres et leurs familles lors des différents temps forts que sont les championnats et les événements festifs de ce type.

Si on se donnait rendez-vous dans un an... même jour... même heure... même... non, pas au gymnase mais, on l'espère, au stade !





École de Musique du Bayonnais

par Rachel GUSTIN, secrétaire de l'association

Encore une année bien remplie pour l'école de musique du Bayonnais.

Tout au long de l'année, l'école a de nouveau participé à l'animation du Bayonnais à travers des manifestations locales : soirée « rock in Saintois » à Ceintrey organisée par l'école de musique du Saintois, course de caisses à savon à Haigneville organisée par la MJC Brémencourt-Haigneville. L'école a également assuré l'animation musicale lors d'une soirée au profit de l'association « vers l'autisme ».

Tout au long de l'année, les élèves de l'école suivent des cours individuels de pratique instrumentale de 30 min par semaine. Les instruments suivants sont enseignés : piano, guitare sèche, guitare électrique, basse et violon.

Par ailleurs, l'école propose des « ateliers » : pendant une heure et demi par semaine, l'élève pratique son instrument en groupe.

Deux fois par an, l'école organise un concert où chaque élève est mis en scène et peut faire apprécier au public ses progrès musicaux. La première audition a lieu traditionnellement vers la mi-décembre. Elle se déroulait cette année à Froville. La deuxième prestation a eu lieu le 2 avril au Centre culturel Henri Gaudel à Bayon.

Pour clôturer l'année musicale de l'école, une grande fête a été organisée lors de la « Fête de la musique » sur la place du château à Bayon. De 18h à 24h, les élèves se sont succédés sur scène. Cette dernière représentation de l'année attire beaucoup de monde et les stands « buvette et frites-saucisses » sont l'occasion pour tous de se retrouver en musique.



Pour tous renseignements sur l'école, sa pédagogie et ses activités, retrouvez nous au Forum des associations le samedi 2 septembre de 10h à 12h au Centre Henri Gaudel à Bayon.

Les inscriptions auront lieu le mercredi 6 septembre de 18h30 à 20h30 à la salle polyvalente à Bayon. Suivez toutes les actualités de l'école sur notre site Facebook.



Visite de nos amis allemands dans le Bayonnais

par Laurence VILLEGER, présidente du Comité de Jumelage Bayon-Straelen

Cette année, ce sont 47 élèves du Gymnasium de Straelen qui ont fait le déplacement pour le traditionnel échange de l'Ascension entre les 2 comités ; ils étaient accompagnés de Gaby TAXEN, la présidente du comité allemand, Joachim BEVER, le vice-président et professeur en retraite du gymnasium, Monika GREBBIN, trésorière, et Bernadette VETTER, professeur de Français.

Le bus est arrivé jeudi après-midi devant le Centre Culturel Henri Gaudel, où il était attendu par les nombreuses familles qui allaient accueillir les Allemands : des Français ravis de faire de nouvelles rencontres ou pressés de retrouver leurs correspondants. Tous ont été accueillis par la présidente, Laurence VILLEGER et le comité français afin de prendre connaissance du programme du week-end.

Grand soleil le vendredi pour la sortie au parc animalier de Sainte-Croix préparée par le comité français : deux bus avec 47 allemands, 50 français et 11 accompagnateurs.



Grand succès lors de la visite de la ferme, les ados se prenant pour de drôles de cow-boys



Accrobranches et parcours biodiversité

La journée du samedi était libre dans les familles : sorties dans les Vosges, pédalos, balades en vélo, visite de Nancy ou du Centre Pompidou à Metz, sport en famille...

Quant aux deux comités, ils se sont retrouvés le soir autour d'un buffet à la salle polyvalente afin d'évoquer les futures rencontres. En préambule, un apéritif en présence de Thibaut BAZIN, conseiller départemental, Philippe DANIEL, président de la CC3M et Jacques BAUDOIN, maire et quelques élus locaux. Ce fut l'occasion pour Gaby TAXEN de remettre l'invitation de M. Hans-Josef LINSSEN, maire de Straelen, à MM. DANIEL et BAUDOIN pour la Schützenfest.

Puis ce fut déjà le temps des « au-revoir » et du départ dimanche matin vers Straelen.

Beaucoup se sont déjà donné rendez-vous pour l'échange de l'année prochaine du 10 au 13 mai. A noter que les enfants de 11 à 14 ans sont tous concernés.





L'été des jeunes dans le Bayonnais

par Charlotte CUNAT, animatrice Jeunesse et Territoire

Jeunesse et Territoire propose différentes activités pour tous les âges en juillet :

- **deux accueils de loisirs** du 10 au 28 juillet à **Villacourt** pour les 3-6 ans et à **Froville** pour les 7-12 ans.

- **un accueil Multi-loisirs au Hall des sports à Bayon** du 10 au 21 juillet pour les 10-16 ans.

Pour ces trois séjours, les inscriptions s'effectuent à la semaine. Tarifs entre 34 € et 86 € selon les conditions de ressources des familles.

- **un camp itinérant cirque** du 26 juillet au 4 août pour les 10-16 ans. Itinérance oblige, nous irons à Loromontzey, Rozelieures et Saint-Rémy-aux-Bois. Tarifs : 285 € pour les habitants de la CC3M et 325 € pour les extérieurs. Aides supplémentaires de la CAF selon les ressources.

Tous ces séjours sont encadrés par des personnes diplômées ou en formation. Il reste encore des places. Liste des pièces à fournir : fiche d'inscription, attestation CAF des aides aux vacances, assurance extra-scolaire, bons d'aides communales, chèque de règlement et fiche sanitaire. Chèque vacances acceptés, possibilité de régler en plusieurs fois.

Cette année et c'est une première, il y aura un grand rassemblement inter-centres à Haussonville. Rassemblement qui sera sous la forme d'un festival pour les enfants : le Festival des Mar'Mots. Les différents séjours mentionnés ci-dessus y participeront. Contes, musiques, expressions artistiques, balades, il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts !



N'hésitez pas à contacter Charlotte, l'animatrice Jeunesse et Territoire pour avoir tous les renseignements nécessaires : 03 83 72 80 56

charlotte.cunat@foyersruraux54.org

Vous trouverez en Mairie le tract spécifique aux différents séjours.



Fête nationale et feu d'artifice à 23h

par Édith LANOTTE, secrétaire du Comité des fêtes

Fête Nationale



Le Comité des Fêtes de BAYON vous invite à partager un moment convivial en famille ou entre amis à l'occasion de la fête nationale jeudi 13 juillet à partir de 19 heures au stade de BAYON.



**Soirée animée
par un DJ
Restauration et
buvette sur place**



BAYON



La saison musicale des Amis des Orgues

par Michel CLAIRE, président de l'association

Deux concerts sont à l'affiche cette année.

Le dimanche 10 septembre à 16h : duo saxophone et orgue avec Olga PETHUHOVA et Joseph RECCHIA

Olga PETHUHOVA-LEMOINE, originaire de Crimée, a commencé son parcours de musicienne et saxophoniste dans son pays. Arrivée en France, elle a complété sa formation au Conservatoire Régional du Grand Nancy et au CEFEDM de Lorraine. Titulaire du Diplôme de Master de l'Art Musical en Ukraine et du Diplôme d'Etat de professeur de saxophone en France, elle enseigne actuellement dans plusieurs écoles de musique situées en Meuse et Meurthe-et-Moselle. Olga est aussi chef de pupitre de saxophone à l'Orchestre d'Harmonie de Vandœuvre-lès-Nancy, elle fait partie de l'Ensemble Ambitus, de Quatuor de saxophones BOGG et elle se produit régulièrement en Duo avec Orgue.

Joseph RECCHIA a fait ses études d'orgue au conservatoire de Metz avec Pierre GAZIN où il obtient un premier prix à l'unanimité en 1987 et un second prix interrégional en 1989. Titulaire d'un orgue classé (baroque français) à Sainte-Ménéhould, professeur agrégé, il enseigne la musique et l'orgue en Meuse et en Marne.

C'est précisément en enseignant qu'Olga et Joseph se sont rencontrés, à l'école de musique de Clermont-en-Argonne. L'idée d'un duo orgue et saxophone



est née du plaisir de jouer ensemble, de réaliser des transcriptions originales, mais aussi de découvrir des œuvres, écrites spécialement pour cette formation. En étant un instrument relativement jeune dans la grande

famille instrumentale, Saxophone est en train d'enrichir perpétuellement son répertoire et de créer sa place dans des ensembles et formations musicaux. Très novateur et sublime en timbre, le duo avec Orgue, donne une nouvelle inspiration aux compositeurs contemporains du monde entier, séduits par les souffles de ces deux instruments.

Pour le concert du 10 septembre à Bayon, les artistes choisiront des oeuvres de Jean-Sébastien BACH, Jules DEMERSSEMAN, Louis VIERNE, Pedro ITURRALDE, Denis BÉDARD ou Barry COCKCROFT.

Le dimanche 8 octobre à 16h : récital d'orgue romantique avec Hervé SCHABATH



Aveugle de naissance, Hervé SCHABATH a fait ses études entre les Instituts des Jeunes Aveugles de Lyon, Nancy et Paris. Primé en piano (Institut National des Jeunes Aveugles de Paris), en orgue (médaillon d'or et Prix d'honneur en excellence au Conservatoire National de Région de Versailles) et au Conservatoire Supérieur de Musique de Paris (classes d'histoire de la musique et d'harmonie), il s'est vu décerner le Prix d'orgue André MARCHAL et Maurice BLAZY, récompensant un véritable « marathon musical » : la mémorisation et l'exécution de 24 pièces du grand répertoire, tirées au sort par un jury.

Hervé SCHABATH se produit régulièrement en concert et enseigne au sein du Centre Diocésain de Formation des Organistes de Metz.

Pour le concert anniversaire des 9 ans de l'orgue KERN le 8 octobre à Bayon, il donnera des oeuvres du répertoire romantique du XIX^{ème} siècle avec quelques pièces de Jean-Sébastien BACH.



Petites informations

par Nicolas ANDRÉ, Sabrina MARCHAL, Marie-Antoinette RUSÉ

Notre site web évolue

Retrouvez toute l'actualité municipale, la vie économique, éducative, associative au fil des pages.

Une fête, un bal, une assemblée générale ? Les infos en temps réel sont mentionnées sur l'agenda des manifestations : www.mairie-bayon.fr

Fermeture exceptionnelle de la Mairie

Samedi 15 juillet (pont du 14 juillet).

Vie associative - Lotiss' des liens (rue Bassot)

Cette nouvelle association vient d'être créée, ayant pour objet la communication, la solidarité, l'entraide, l'animation et la protection des intérêts collectifs de ses membres. Président : M. Damien CUNAT

Contact : lotissdesliens@free.fr

Vie associative - K-Danse et Gym-Tonic

Les inscriptions pour la saison 2017-2018 auront lieu le mardi 5 septembre à partir de 17h (salle de danse du hall des sports).

Renouvellement des tables de la salle polyvalente

En complément de l'aide financière qu'elle est susceptible d'apporter directement aux associations, la Commune a invité les responsables associatifs à lui indiquer quel type de petit équipement pourrait s'avérer utile. Plusieurs idées ont été émises, parmi lesquelles le renouvellement des tables de la salle polyvalente, jusqu'alors composées d'un assemblage de tubes en acier et de plateaux en bois aggloméré. Cette idée a été retenue par la Commune et 15 nouvelles tables ont été livrées et installées. Le modèle retenu est identique à celui qui équipe le Centre culturel Henri Gaudel (en PVC), mais d'une longueur inférieure : tables de 4 personnes, conformément au souhait de l'association Club-Détente du Bayonnais, dont les adhérents s'installent à table et manipulent ce matériel chaque jeudi après-midi.

Donneurs de Sang de Bayon et environs

Voici les dates des prochaines collectes de sang à la Résidence Saint-Charles de 16h à 19h30 :

- ▶ mercredi 19 juillet
- ▶ vendredi 6 octobre
- ▶ vendredi 22 décembre

Multi-accueil « Mirabel'ange »

Pour les enfants de 2 mois à 6 ans en accueil régulier ou occasionnel, au 5 rue des Hauts-Fossés.

Tél. 03 83 70 90 28

Contact : reche-comcom-bayonnais@orange.fr

Horaires de la Bibliothèque intercommunale

▶ du 1^{er} juillet au 2 septembre :

Lundi et Mardi de 13h à 16h

Mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 14h à 17h

▶ à partir du 4 septembre :

Mardi de 13h à 16h

Mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 14h à 17h - Samedi de 9h à 12h

Contact : sabrina.marchal@cc3m.fr



Calendrier des jours de collecte des ordures

Vous pouvez le retrouver toute l'année sur le site web de la Commune : www.mairie-bayon.fr

Des exemplaires imprimés sont également disponibles en Mairie. Nous vous rappelons que la Commune est divisée en deux zones de collecte : bien regarder à quel secteur appartient votre rue.

Horaires d'ouverture de la Déchetterie

▶ du 1^{er} avril au 30 septembre :

du mardi au vendredi de 14h à 18h30

le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

▶ du 1^{er} octobre au 31 mars :

du mardi au vendredi de 14h à 16h30

le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h



Évacuation des déchets dans le cimetière

Nous mettons à votre disposition deux poubelles différentes pour chaque type de déchets (pourrissables ou non) lorsque vous venez nettoyer les sépultures de vos familles au cimetière communal. Bien veiller à respecter le tri dans chaque conteneur.

Déchets végétaux

Il est interdit de brûler des déchets des jardins et des parcs à l'air libre sous peine de constituer une infraction passible de sanctions contraventionnelles. Les déchets végétaux comprennent notamment les herbes et résidus de taille ou d'élagage.

(arrêté municipal du 29 octobre 2010)

Travaux de bricolage ou de jardinage

Réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique), ils ne peuvent être effectués que :

▶ les jours ouvrables de 8h à 20h

▶ les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

▶ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

(arrêté préfectoral du 26 décembre 1996)



Plan canicule en Mairie

par Martine BONNE

PLAN CANICULE

Se signaler,
c'est ne pas rester
en danger

Un registre canicule nominatif est ouvert en Mairie pour recenser les personnes âgées ou handicapées isolées à leur domicile.

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence canicule, ce registre pourra être communiqué à la Préfecture pour intervention des services sanitaires et sociaux chargés de l'organisation et la coordination des interventions à domicile. Sont concernés : les 65 ans et plus, les plus de 60 ans inaptes au travail et les adultes handicapés.

L'inscription en Mairie est facultative et le registre est confidentiel.

VIE ÉCONOMIQUE

Bienvenue



Bienvenue aux nouveaux professionnels

par Huguette VILLEGGER



LES P'TITS DÉLICES

Pâtisseries / Traiteur / Plateaux-repas
03 83 71 18 57 - 06 71 40 78 26

lesptitsdelices.bayon54@gmail.com

www.lesptitsdelices54.com

Les P'tits Délices



ÉRIC - Multiservices

Jardin / Tonte / Arrosage
Taille / Bricolage
06 16 08 57 54

N'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie si vous venez de créer ou de reprendre une activité économique à Bayon. Vous pouvez nous contacter à cette adresse : secretariat@mairie-bayon.fr

Prochain numéro

Le prochain numéro trimestriel de « BAYON INFOS » paraîtra début octobre. Tous les habitants, responsables scolaires et associatifs qui le souhaitent peuvent faire parvenir leur proposition d'article (texte et photo) sur papier libre en Mairie ou par courrier électronique (de préférence) à cette unique adresse :

nicolas.andre@mairie-bayon.fr avant le vendredi 15 septembre

Retrouvez toutes les éditions de « BAYON INFOS » sur notre site web : www.mairie-bayon.fr

BAYON INFOS Bulletin municipal d'informations édité par la Ville de BAYON - Hôtel de Ville - 15 rue de la Mairie 54290 BAYON

Directeur de la Publication : Jacques BAUDOIN - **Directeur de la Rédaction et Responsable d'Édition :** Nicolas ANDRÉ

Rapporteur de la Commission municipale « Information et Communication » : Stéphane BERVARD

Ont également contribué à ce numéro : Hélène ANDRÉ - Martine BONNE - Michel CLAIRE - Charlotte CUNAT - Nicolas DOLT - Lydia FRANCOIS - Eddy GALLAIRE - Rachel GUSTIN - Brigitte HENRY - Caroline HOLLARD - Isabelle JEHL - Christine KIRCH - Édith LANOTTE - Sophie LOUIS - Laurent MARCHAL - Sabrina MARCHAL - Lucas MORAND - Andrée NOIROT - Didier PERRIN - Damien PEULTIER - Alain RAVAILLER - Marie-Antoinette RUSÉ - Françoise SAVARD - Émilie SCHWARZ - Michèle SIMONIN - Huguette VILLEGGER - Laurence VILLEGGER.

Couverture : Papillon bayonnais (photo : Stéphane BERVARD).

Remerciements : à tous ceux qui ont contribué à ce numéro et à sa distribution dans toutes les boîtes-aux-lettres accessibles de la Commune.

Imprimé par nos soins - Diffusé gratuitement - Tirage 800 exemplaires

Reproduction et vente interdites © Mairie de BAYON - Parution et dépôt légal : Juillet 2017